

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do de quatre mois... 1.00
do de un mois... 0.25
Édit. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 20 Mai 1884

LETRE ENCYCLIQUE

DE Sa Sainteté Léon XIII PAPE

(Suite)

D'ailleurs, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondements des empires, à poursuivre, à dénoncer, et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la secte ne l'exige. Les peuples? ils se jouent d'eux en les flattant par des procédés semblables. Ils ont toujours à la bouche les mots de "liberté" et de "prosperité publique."

A les en croire, c'est l'Eglise, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrés de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux, et excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissances, ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours au dessous de l'imagination et de ses desirs. Bien loin d'être devenu plus heureux, le peuple accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépourvu de consolations qu'il eût pu trouver avec tant de facilité et d'abondance, dans les croyances et les pratiques de la religion chrétienne. Lorsque les hommes s'attaquent à l'ordre providentiellement établi, par une juste punition de leur orgueil, ils trouvent souvent l'affliction et la ruine à la place de la fortune prospère sur laquelle ils avaient témérairement compté pour l'assouvissement de tous leurs desirs.

Quant à l'Eglise, si, par dessus toute chose, elle ordonne aux hommes d'obéir à Dieu, souverain seigneur de l'univers, l'on porterait contre elle un jugement calomnieux, si on croyait qu'elle est jalouse de la puissance civile, ou qu'elle songe à entreprendre sur les droits des princes. Loin de là. Elle met sous la sanction du devoir et de la conscience l'obligation de rendre à la puissance civile ce qui lui est légitimement dû. Si elle fait découler de Dieu lui-même le droit de commander, il en résulte pour l'autorité un surcroît considérable de dignité et une facilité plus grande de se concilier l'obéissance, le respect et le bon vouloir des citoyens. D'ailleurs, toujours amie de la paix, c'est elle qui nourrit la concorde, en embrassant tous les hommes dans la tendresse de sa charité maternelle. Uniquement attentive à procurer le bien des mortels, elle ne se lasse pas de rappeler qu'il faut toujours tempérer la justice par la clémence, le commandement par l'équité, les lois par la modération que le droit de chacun est inviolable; que c'est un devoir de travailler au maintien de l'ordre et de la tranquillité générale et de venir en aide dans toute la mesure du possible, par la charité privée et publique, aux souffrances des malheureux. Mais, pour employer assez à propos les paroles de Saint Augustin, "ils croient ou ils cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est impraticable avec le bien de l'Etat, parce qu'ils veulent fonder l'Etat, non sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices. Si tout cela était mieux connu, princes et peuples seraient prudents de sagesse politique et agiraient conformément aux exigences du salut général, si, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour combattre l'Eglise, ils s'unissaient à l'Eglise pour résister aux attaques des francs-maçons.

Quoiqu'il en puisse advenir, Notre devoir est de Nous appliquer à trouver les remèdes proportionnés à un mal si intense et dont les ravages ne se sont que trop étendus. Nous le savons: notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage. Il importe donc souverainement de faire d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun. Aussi, tous les décrets portés par les Pontifes Romains, Nos Prédécesseurs en vue de paralyser les efforts et les tentatives de la secte maçonnique; toutes les sentences prononcées par eux pour détourner les hommes de s'affilier à cette secte, ou pour les déterminer à en sortir. Nous entendons les ratifier de nouveau tant en général qu'en particulier. Pleins de confiance à cet égard dans la bonne volonté des chrétiens, Nous les supplions, au nom de leur salut éternel, et Nous leur demandons de se faire une obligation sacrée de conscience de ne jamais s'écarter, même d'une seule ligne des prescriptions promulguées à ce sujet par le Siège apostolique.

Quant à vous, Vénérables Frères, Nous vous prions, Nous vous conjurons d'unir vos efforts aux Nôtres et d'employer tout votre zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte toute entière. Il s'agit pour vous de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Combattez pour de si grandes causes, ni le courage ni la force ne vous feront défaut. Il vous appartient de déterminer dans votre sagesse par quels moyens plus efficaces vous pourriez avoir raison des difficultés et des obstacles qui se dressent contre vous. Mais puisque l'autorité inhérente à Notre charge Nous impose le devoir de vous tracer Nous mêmes la ligne de conduite que Nous estimons la meilleure, Nous vous dirons: En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est. Secondement, par vos discours et par des Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples, faites-leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs—la perversité de leurs doctrines—l'infamie de leurs actes. Rappelez-vous qu'en vertu des sentences plusieurs fois portées par Nos Prédécesseurs, aucun catholique, s'il veut rester digne de ce nom et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut, sous aucun prétexte, s'affilier à la secte des francs-maçons. Que personne donc ne se laisse tromper par de fausses apparences d'honnêteté. Quelques personnes peuvent, en effet, croire que dans les projets des francs-maçons il n'y a rien de formellement contraire à la sainteté de la religion et de ses mœurs. Toutefois, le principe fondamental qui est comme l'âme de la secte étant condamné par la morale, il ne saurait être permis de se joindre à elle, ni de lui venir en aide d'aucune façon. Il faut ensuite, à l'aide de fréquentes instructions et exhortations, faire en sorte que les masses acquièrent la connaissance de la religion. Dans ce but, nous conseillons très fort d'exposer, soit par écrit, soit de vive voix et dans des discours ad hoc, les éléments des principes sacrés qui constituent la philosophie chrétienne. Cette dernière recommandation a surtout pour but de guérir par une science de bon aloi les maladies intellectuelles des hommes et de les prémunir tout à la fois contre les formes multiples de l'erreur et contre les nombreuses séductions du vice, surtout en un temps où la licence des écrits va de pair avec une insatiable avidité d'apprendre. L'œuvre est immense pour l'accomplir, vous aurez à tant tout à la fois la collaboration de votre clergé, si vous donnez tous vos soins à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des saintes lettres. Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle encore à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Véné-

rables Frères, les forces de ces deux ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Eglise catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car, plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les sociétés secrètes, plus on sera empressé de les fuir.

(A suivre.)

LA SOCIÉTÉ ROYALE

La Société Royale s'est réunie ce matin, à 10 heures, et a reçu le rapport du conseil. Au moment où nous mettons sous presse, la société présente une adresse à Son Excellence le gouverneur-général. Nous donnerons un compte rendu de cette séance demain.

Ce soir, le marquis de Lansdowne donne un banquet aux académiciens et demain aura lieu la réunion de la section française. La séance promet d'être des plus intéressantes.

LE COMMERCE DE BOIS

Un de nos correspondants nous écrit qu'une maison allemande, "Clauphens, Bismark et Consorts," (on dit que ce Bismark est le chancelier devenu commerçant de bois) fait en ce moment à Arnprior, province d'Ontario, un commerce de bois extraordinaire. On attribue son succès à la protection du prince de Bismark qui lui fait faire des ventes considérables.

Cette maison ne peut plus suffire à livrer tout le bois qu'elle veut. Il part tous les jours d'Arnprior, deux trains composés de 18 à 24 chars chargés de planches et mardiers pour les Etats-Unis. Le travail de jour étant insuffisant on a décidé d'établir le travail de nuit et on pourra ainsi expédier quatre trains par jour.

Cette activité, dont tous devraient se réjouir, est cependant la cause de plaintes en certains quartiers. La maison Clauphens et Cie, profitant des offres de service des immigrants qui arrivent en Canada, et dont beaucoup sont allemands, a réduit notablement les salaires qu'elle payait. Les nouveaux arrivants se contentent parait-il, de 75 cents par jour, et se soumettent à une retenue de dix cents par piastres, d'après certaines conditions imposées par la maison Clauphens et Cie. Nos Canadiens disent qu'il est impossible de nourrir une famille avec un semblable salaire.

Mais ce qui peut nuire à quelques uns profite à d'autres, car la maison Clauphens n'ayant pu exécuter une commande de 2,880,000 pieds cubes de bois pour une maison française qui offrait de payer comptant, la maison Gilmore, d'Ottawa a accepté de remplir la commande. Comme nous le disions plus haut, nos compatriotes canadiens se plaignent d'être supplantés dans leur travail par les nouveaux arrivants allemands. Nous le regrettons autant qu'eux; mais c'est peut-être un mal pour un bien. Nos compatriotes finiront sans doute par comprendre que ce travail à tant par jour dans les scieries, les chantiers et les fabriques n'est pas et ne devrait pas être l'occupation de toute leur vie, lorsqu'il y a tant de terres encore incultes, dans la province de Québec et dans celle d'Ontario, qui n'attendent que le travail du colon pour livrer tous les trésors qu'elles renferment. Nous publions, hier, une étude

sur le lac Témiskaming, que nous offrons à méditer à tous ceux de nos compatriotes qui jusqu'à ce jour ont eu la malheureuse maladie d'abandonner le travail libre des champs pour la servitude d'un emploi salarié.

Suivons donc l'exemple de la grande majorité des immigrants qui arrivant dans ce pays, se livrent aux travaux des champs, et en quelques années deviennent propriétaires de riches fermes. L'avenir est aux agriculteurs.

MORT SUBITE

Une mort subite vient de plonger, ce matin, une famille dans la douleur. Hier soir, vers six heures, Madame Philomène Reiche, femme de M. Stanislas Reiche, tombait frappée d'une attaque de paralysie à laquelle elle succomba, ce matin, à deux heures. Madame Reiche était âgée de 36 ans seulement.

M. Stanislas Reiche, qui est en ce moment aux Etats-Unis, a été averti de la mort de sa femme aujourd'hui par télégramme.

Salle St. PATRICE Grande Conférence

DONNÉE PAR M. L'ABBE KRUELL, Professeur de théologie au Collège Joliette, JEUDI, 22 MAI 1884, A 8 heures P. M.

Le sujet sera: L'impertinence est le plus grand de tous les vices.

Portes ouvertes à 7 heures précises.

Comme billets d'entrée on vendra, à la porte de la salle, la conférence même, imprimée en brochure pour 25 cents.

CINQUIEME EXCURSION ANNUELLE ORGANISÉE PAR UN COMITE DES TYPOGRAPHES THURSO PAR LE VAPEUR



"PEERLESS"

LUNDI, 9 JUIN

Sous le patronage de BROWN CHAMBERLAIN, Sec. Imp. de la Reine, et MM. MACLEAN et ROGEE, Imprimeurs du Parlement et des Départements.

Le Corps de Musique et l'Orchestre des GARDES A PIED du Gouverneur-général accompagneront les excursionnistes.

Il y aura DANSE à bord du VAPEUR et sur le TERRAIN, où une PLATEFORME a été érigée pour la circonstance. Il y aura aussi chant et musique à bord du vapeur.

DEPART DU VAPEUR A 7 A.M. PRECISES

PRIX DU PASSAGE Adultes, - - - 35 Cts. Enfants, Au-dessous de 8 ans, 25c.

P.S.—Si le temps ne le permettait pas ce jour, l'Excursion serait remise au lendemain.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

B. G. PAVILLON DU THEATRE N

A 10 Cts. RUE NICHOLAS (EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.) LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE. Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

Voitures pour Enfants

Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

GRAND Magasin de Meubles

DE L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRES MODERES. 1er Oct. 1883 1a

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de vestique) Royal, Wilson, Stewart, Weed, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wheeler et Wilson.

Singer de Wilson No. 2. Machines de Penon pour coudre avec le fil ciré et avec fil dur.

Machines de Jones à réparer pour les fabricants de vêtements.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau, 1er Fév. 1884

COMPAGNIE de NAVIGATION RIVIERE OTTAWA.

LE BATEAU QUITTERA LE QUAI DE LA REINE TOUS LES JOURS A 7 HEURES DU MATIN

TAUX de PASSAGE pour MONTREAL: Première Classe, aller... \$2.50 de aller et retour... 4.00

Seconde Classe... 1.50 Voyage complet descendre par bateau et revenir en chemin de fer 4.50

BILLETS VENDUS A BORD FRET TRANSPORTE A BAS PRIX. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, QUAI DE LA REINE. 13 mai.

ULIEN, Pompes Funèbres, Ottawa, Ontario, PILES, SON, Pacifique, WATER, Secrétaire, erifice, SELLE, de faire place temps qui nous, rs directs, N MUTUELLE DE YANCE, CANADA, PRINCIPAL: T. JACQUES TREAL, OTEURS, Ecr., Caissier de Banque, M. P. P., Vice, Secrétaire, P. Q., Présidents, C. R., C. R., Président du bureau de la province de Québec, Marchand, Manufacturier, M. D., C. R., M. C. R., et T. L., -Aviseurs Légaux, Secrétaire et Trésorier, Directeur Médical, déposés dans le trésor, s'adresser à PENS PUNCHARD, RUE SPARKS, OTTAWA, C. DUMAIS, la Puissance et de la ance de Québec, et avantages faits à la de- priétaires de limites, de certains miniers, ainsi que d'argentage (Field Book), de l'Eglise, Ottawa.